

l'Atomic Energy of Canada, Limited. Un régime de commissions comptant des représentants de tout le pays, empêche le chevauchement des travaux des organismes nationaux de recherches.

Le travail scientifique du ministère de l'Agriculture est décrit au chapitre IX du présent volume, celui du Conseil des recherches pour la défense, au chapitre XXVI, le travail spécialisé de recherches scientifiques sur les forêts, au chapitre X, les services scientifiques relatifs aux ressources minérales assurés par le ministère des Mines et des Relevés techniques, au chapitre XI, les travaux de recherches du ministère des Pêcheries, au chapitre XIII, ceux du Service de la faune sauvage du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, au chapitre I, ceux du Conseil national de recherches, aux pp. 380-388 et les recherches atomiques aux pp. 388-391. Les initiatives des autres institutions fédérales qui se livrent à des recherches sont exposées brièvement ci-dessous.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.—Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'occupe de recherches intra-muros et extra-muros. Au sein même du ministère, la Direction des aliments et drogues, le Laboratoire d'hygiène, le Laboratoire d'hygiène professionnelle et divers services cliniques font des études scientifiques dans leur domaine particulier. La Division de la recherche fait des études et des enquêtes spéciales en économie sociale et médicale. Au programme extra-muros figurent des subventions, puisées sur les fonds du Programme national d'hygiène, pour favoriser les recherches médicales dans les universités, les hôpitaux et autres établissements d'enquête. L'octroi pour fins de recherches en hygiène publique prévoit plus de \$500,000 par année, tandis que les allocations provenant des octrois pour fins de recherches en hygiène mentale, santé publique générale, tuberculose, cancer, hygiène maternelle et infantile, prévention et traitement des infirmités chez les enfants, représentent une somme supplémentaire d'environ \$1,250,000. En vue de coordonner les programmes de santé, le ministère organise des conférences auxquelles participent des représentants du Conseil national de recherches, du Conseil des recherches pour la défense, du ministère des Affaires des anciens combattants, de l'Institut national du cancer et du Comité consultatif de recherches du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Ces conférences définissent assez nettement le domaine de chacun et empêchent les chevauchements coûteux.

Laboratoire de recherches sur les céréales.—L'expansion rapide des cultures céréalières dans l'Ouest canadien a donné lieu, en 1912, à l'adoption de la loi sur les grains du Canada. L'application de cette loi relève de la Commission des grains, qui fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce. La Commission est chargée de réglementer le pesage, le classement et l'entreposage du grain récolté au Canada. Peu après son établissement, la Commission a vu surgir des problèmes qui exigeaient des études scientifiques; en conséquence, un laboratoire de recherches sur les céréales a été établi à Winnipeg (Man.) en 1913.

Principal centre de recherches sur la chimie des grains canadiens, le Laboratoire a le personnel (50) et l'outillage qu'il faut pour assurer le service nécessaire au maintien et à l'expansion des marchés domestiques et étrangers des céréales. Chaque année, il fournit à la Commission les renseignements requis pour appliquer la loi des grains. Il prélève et examine des échantillons de diverses cultures afin de se tenir au courant de la qualité de tous les grains expédiés durant la campagne. Des recherches fondamentales s'y poursuivent également; le programme vise à faire connaître davantage ce qui fait la qualité des céréales et à perfectionner les méthodes d'appréciation.

Sous-section 2.—Organismes provinciaux

La rareté des organisations provinciales de recherches n'est pas un signe d'indifférence de la part des provinces. La plupart des services provinciaux peuvent consulter les laboratoires universitaires, surtout au sujet de problèmes industriels et agricoles régionaux. L'agriculture est particulièrement bien servie vu sa grande importance comme industrie